

MSA Sud Aquitaine, le 26 novembre 2018

Cotisations sur Salaires

Votre interlocuteur : Michael Partropfort
Téléphone : 0556065455
E-mail : grandesentreprises.blf@sudaquaine.msa.fr
Dossier : 33817288500083 (3KES)
FIPSO INDUSTRIE

Objet : Attestation de fourniture des DS V2

Exp: Pour nous écrire: MSA Sud Aquitaine 70 rue Alphonse Daudet 40280 Saint Pierre du Mont 100001

FIPSO INDUSTRIE
RTE DE BELLOCQ
64270 LAHONTAN

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales établie pour l'application de l'article D.8222-5 du code du travail et destinée à être remise à vos cocontractants donneurs d'ordres.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements repris dans la liste ci-jointe.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas pour renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant. Pour cela, ce dernier dispose de plusieurs possibilités :

- ♦ Se connecter à www.msasudaquaine.fr/verification-attestations,
- ♦ Contacter la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE SUD AQUITAINE en transmettant le numéro de sécurité suivant : **6BIE0F0U3T**.

Cette attestation est disponible sur les différents sites de la MSA pendant un an, à compter de la date d'envoi du courrier.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec votre interlocuteur dont les coordonnées figurent en haut de ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur

PJ: Attestation de fourniture des DS V2





Attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions des candidats à une commande au moins égale à 5 000 euros hors taxe (art. L.243-15, D.243-15 du CSS et D.725-22-5 du CRPM)

Demande d'attestation de fourniture de déclarations sociales légalement exigible lors de la conclusion d'un contrat et tous les six mois, jusqu'à la fin de l'exécution du contrat, dont l'objet porte sur une obligation d'un montant au moins égal à 5 000 euros hors taxe en vue de l'exécution d'un travail, de la fourniture d'une prestation de services ou de l'accomplissement d'un acte de commerce

Code de Sécurité 6BIE0FOU3T

Conformément à la législation, la validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par le cocontractant. Pour cela, ce dernier dispose de plusieurs possibilités :

- Se connecter à www.msa.fr/verification-attestations,
- Contacter la MSA SUD AQUITAINE

En votre qualité d'employeur

DENOMINATION SOCIALE : **FIPSO INDUSTRIE**

Adresse du siège social : RTE DE BELLOCC
64270 LAHONTAN

N° SIREN : 33817288500083

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales, des contributions d'assurance chômage et des cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 11 salarié(s) et une masse salariale de 24824,55 euros,
- au titre du du mois d'octobre de l'année 2018
- et pour les établissements suivants :

Etablissements concernés	Numéro SIRET
FIPSO INDUSTRIE	33817288500083

Délivrance de l'attestation de déclaration sociale

Le Directeur Général, soussigné certifie, qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité Sociale, d'Allocations Familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS à la date du .

Fait à MSA Sud Aquitaine, le 26/11/2018

Le Directeur Général de la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE SUD AQUITAINE

ou son délégué

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie

MSA Sud Aquitaine, le 26 novembre 2018

Cotisations sur Salaires

Votre interlocuteur : Michael Partropfort

Téléphone : 0558065455

E-mail : grandesentreprises.blf@sudaquitaine.msa.fr

Dossier : 33817288500067 (3KES)

FIPSO INDUSTRIE

Objet : Attestation de fourniture des DS V2

Exp: Pour nous écrire: MSA Sud Aquitaine 70 rue Alphonse Daudet 40280 Saint Pierre du Mont 100001

FIPSO INDUSTRIE
RTE DE BELLOCQ
64270 LAHONTAN

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales établie pour l'application de l'article D.8222-5 du code du travail et destinée à être remise à vos cocontractants donneurs d'ordres.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements repris dans la liste ci-jointe.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas pour renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant. Pour cela, ce dernier dispose de plusieurs possibilités :

- ♦ Se connecter à www.msasudaquitaine.fr/verification-attestations,
- ♦ Contacter la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE SUD AQUITAINE en transmettant le numéro de sécurité suivant : **6BIE0FORSH**.

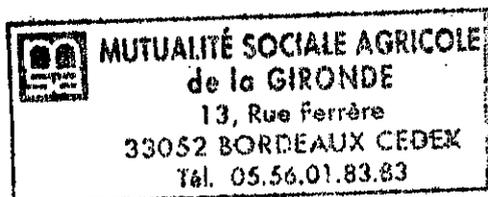
Cette attestation est disponible sur les différents sites de la MSA pendant un an, à compter de la date d'envoi du courrier.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec votre interlocuteur dont les coordonnées figurent en haut de ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur

PJ: Attestation de fourniture des DS V2



Attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions des candidats à une commande au moins égale à 5 000 euros hors taxe (art. L.243-15, D.243-15 du CSS et D.725-22-5 du CRPM)

Demande d'attestation de fourniture de déclarations sociales légalement exigible lors de la conclusion d'un contrat et tous les six mois, jusqu'à la fin de l'exécution du contrat, dont l'objet porte sur une obligation d'un montant au moins égal à 5 000 euros hors taxe en vue de l'exécution d'un travail, de la fourniture d'une prestation de services ou de l'accomplissement d'un acte de commerce

Code de Sécurité 6BIE0FORSH

Conformément à la législation, la validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par le cocontractant. Pour cela, ce dernier dispose de plusieurs possibilités :

- Se connecter à www.msa.fr/verification-attestations,
- Contacter la MSA SUD AQUITAINE

En votre qualité d'employeur

DENOMINATION SOCIALE : **FIPSO INDUSTRIE**

Adresse du siège social : RTE DE BELLOCC
 64270 LAHONTAN

N° SIREN : 33817288500067

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales, des contributions d'assurance chômage et des cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 258 salarié(s) et une masse salariale de 531006,95 euros,
- au titre du mois d'octobre de l'année 2018
- et pour les établissements suivants :

Etablissements concernés	Numéro SIRET
FIPSO INDUSTRIE	33817288500067

Délivrance de l'attestation de déclaration sociale

Le Directeur Général, soussigné certifie, qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité Sociale, d'Allocations Familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS à la date du .

Fait à MSA Sud Aquitaine, le 26/11/2018

Le Directeur Général de la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE SUD AQUITAINE

ou son délégué

~~La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie~~